

Le Défi du Traict

Association maritime & sportive

Loi 1901

Siège social : Mairie de Mesquer

Contact : ledefidutraict@yahoo.fr

Site : <http://defi.traict.free.fr>



Le Défi du Traict – Mairie de Mesquer

Place de l'Hôtel – BP 43014
44357 MESQUER cédex

Tél : 06 63 72 09 65
(Jean-Christophe)

Compte Rendu du Conseil d'Administration du Défi du Traict du vendredi 8 février 2013

Étaient présents lors de cette réunion : Newmeyer Mike ; Lenormand Jean-Christophe ; Baconnais Laurence ; Diet Philippe ; Nicol Julien ; Esteves Thomas ; Astridge Jo ; Gabriel Alain.

Excusés : Soaz Bellamy, Florence Libault ; Frédéric Godin,

Ordre du jour :

1. Bois salé, organisation et partenaires.
2. Manifestations de l'année prévue à ce jour.
3. Travaux sur la yole.
4. Assurances
5. Prêt des remorques
6. Proposition de Thomas.

1 – Debriefing de la réunion du 1er février avec les différentes associations et éventuels partenaires qui pourraient être partenaires lors de la manifestation. Ont répondu présents, l'Office du tourisme, Association FTBV, Mouillage de Merquel, la Mairie... Jean-Christophe nous prépare le compte rendu de cette réunion avec les suggestions qui ont été faites, mais en voici quelques unes (liste non exhaustive) : Pucés nautiques, atelier conception demi-coque, régata en parallèle organisée par le mouillage, bar géré et tenu par le l'Office du Tourisme avec versement des bénéfices au Défi du Traict., avec une contre-partie demandée : des adhérents du Défi feront du bénévolat lors de la marche gourmande organisée le 19 mai prochain (principe d'échange de bénévoles).

Les repas du samedi soir notamment, seront entièrement gérés par Christophe du restaurant « Le Belem » et de la crêperie « La Yole ».

Financement : les dépenses principales sont constituées par les repas du samedi soir, les petits déjeuners et les pique-niques. Nous allons renouveler les demandes de subventions auprès de la mairie, du département, de la Région et de Cap Atlantique.

Demande de soutien logistique auprès du Comité des fêtes.

.../...

2 – Au programme des manifestations, cette année de nombreuses sorties sont au programme. Liste non exhaustive, pour l'instant, la Possonnière le 4 et 5 mai, il faut voir combien d'équipiers seraient intéressés pour participer, en sachant que c'est le week-end précédent la semaine du Golfe et qu'il peut être difficile de mobiliser le nombre nécessaire pour affréter la yole.

La semaine du Golfe du 9 au 12 mai.

7/8 juin, le Croisic et Pornic sont organisée en même temps, sauf demande expresse, il ne semble pas prévu cette année de participer à aucune des deux.

Morlaix, festival entre terre et mer, du 27 au 30 juin, avec à suivre, la semaine itinérante.

3 - Entretien de la yole : Nettoyage global, ponçage, boiserie, peinture du fond, ponçage du plancher, huilage des avirons et de toutes les parties en bois brut, peinture des avirons, cuirs des portières, aviron 1 à réparer, taquet de la queue de mallet.

La courbe sur certains bancs est cassée et les vis dépassent.

Il y a au moins une portière qui est fendue.

Il faut en profiter pour réinstaller le cargue sur le tape-cul, la pièce originale est toujours restée sur la voile qui a été donnée à la crêperie.

Les jeunes d'IPFA effectueront l'entretien sur le Batel et Ar Chavel.

Tous les dimanches jusqu'en mars sont prévus pour les travaux, rendez-vous est donné aux alentours de 14 heures 30.

4 – L'assurance multi-risques association ne couvre pas les locaux.

La cotisation FVA => couverture pour les manifestations à hauteur de 7.500 €, Groupama nous couvre jusqu'à 21.000 € mais pour une cotisation actuelle de 126 €/an, le nouveau devis serait réévalué avec une cotisation supplémentaire de 133 €/an, pour avoir une couverture globale.

Assurance des locaux, la convention avec la mairie qui nous les mets à disposition semble mal établie selon notre assureur... Il y aurait un vide. Il faut revoir avec la mairie pour compléter les conventions car le matériel contenu par les locaux ne serait pas assuré actuellement.

Revoir pour envisager un devis global dans une seule et même compagnie afin de simplifier les démarches en cas de litige. A ce jour, notre couvertue consiste en un contrat chez Groupama 1.120 €/an, la remorque est chez MAAF et la MAIF nous fait une proposition pour 2.200 €/an.

Alain se charge de voir si une proposition intéressante pourrait nous être faite à ce sujet.

.../...

5 – Les remorques sont mises à disposition de Skol Ar Mor dans le cadre de notre partenariat, sous réserve du respect des procédures mises en place : fiche de suivi des remorques avec au minimum signalement des disponibilités (emprunt et retour notamment et surtout si il y a des travaux à prévoir).

6 – Thomas demande s'il serait possible d'envisager, sur le principe des « tickets découverte », des séminaires pour une dizaine de personnes ? Pourquoi pas, mais avec toutes les précautions liées à la pratique de la yole... à savoir qu'il faut au minimum qu'un chef de Bord soit disponible ainsi que 2 équipiers confirmés, que les conditions météorologiques soient optimales, ou du moins qu'elles permettent une navigation « agréable » pour la découverte plaisir. Cela rend l'exercice délicat, puisque il faut prendre en compte que ce genre de séminaire a besoin d'être organisé longtemps à l'avance et de par le fait, annoncer un programme avec par exemple pique-nique sur l'île Dumet et le jour dit, se contenter d'une petite virée dans le fond du traict à l'aviron, dans des conditions peu agréables, cela pourrait être source de déception pour les participants à qui on aurait présenter un programme tout autre.

Fin de la séance à 0 heures 30.

Laurence Baconnais,
secrétaire de séance